

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2020**

ORDRE DU JOUR

COHESION SOCIALE ET URBAINE	
1	PLATEAU DU SUD DIJONNAIS – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE CHENÔVE ET LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE POUR LA PROTECTION DES PELOUSES CALCAIRES
2	PLATEAU DU SUD DIJONNAIS – DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT ET D'EXEMPTION DU VERSEMENT DE L'INDEMNITÉ COMPENSATOIRE
3	JARDIN DU CLOS DU ROY – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE CHENÔVE ET L'ASSOCIATION « LES CROQUEURS DE POMMES DU VAL DE SAÔNE » POUR L'ACCOMPAGNEMENT À LA GESTION DU VERGER DE SAUVEGARDE
AMENAGEMENT	
4	CONVENTION RELATIVE À LA PRODUCTION FLORALE PAR LA VILLE DE CHENÔVE POUR LA VILLE DE MARSANNAY-LA-CÔTE (RENOUVELLEMENT) : AUTORISATION DE SIGNATURE
JEUNESSE ET SPORT	
5	PROMOTION ET PROGRESSION DU SPORT : RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE 2020 – RECTIFICATIF
FINANCES	
6	OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME POUR L'OPÉRATION "GYMNASE DU MAIL"
COHESION SOCIALE ET URBAINE	
7	RESTRUCTURATION DU GYMNASSE DU MAIL – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
FINANCES	
8	ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES
CULTURE	
9	CARTE CULTURE – AVENANT N° 2 À LA CONVENTION CADRE DE LA CARTE CULTURE ÉTUDIANT ENTRE DIJON MÉTROPOLÉ ET LA VILLE DE CHENÔVE : AUTORISATION DE SIGNATURE
FINANCES	
10	BUDGET 2020 – DÉCISION MODIFICATIVE N°1
11	ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES ET VALIDATION DES CRÉANCES ÉTEINTES
12	COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS : PROPOSITION D'UNE LISTE DE CONTRIBUABLES
13	FONJEP – ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION 2020 POUR LE POSTE DU DIRECTEUR DE LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC) DE CHENÔVE
ADMINISTRATION GENERALE	
14	RAPPORT D'ACTIVITÉS ET COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE DIJON MÉTROPOLÉ – INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL
AMENAGEMENT	
15	TÈNEMENT FONCIER LIBÉRÉ PAR LA DÉCONSTRUCTION DE LA TOUR 12 RUE RENAN : ACQUISITION PAR LA VILLE À ORVITIS
16	VENTE DE LA BÂTISSE 15-17 RUE PAUL BERT
FINANCES	
17	ENCARTS PUBLICITAIRES DES AGENDAS 2021 : GRILLE TARIFAIRE
ORGANISATION INSTITUTIONNELLE	
18	CRÉATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS
RESSOURCES HUMAINES	
19	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
ADMINISTRATION GENERALE	
20	DÉLÉGATIONS DE POUVOIR À MONSIEUR LE MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL